

Plateforme électronique – publication : 19 juin 2026

**MUNICIPALITE DE SAVIESE**  
*mise à l'enquête publique*

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la.les demande.s en autorisation de construire formulée.s par :

- Requéranr : Udry Construction SA  
Propriétaires : Reynard Cloé Lydie et Nathan  
Auteur des plans : Udry Construction SA, Udry Jean  
Type de réalisation : Construction d'un réduit à vélos  
Situation : parcelle no 11174, plan no 56, au lieu-dit « Mourlandan » - coordonnées 122'981/594'047  
Zone : Zone résidentielle R20
- Requéranr et propriétaires : Johner Brigitta et Rudolf  
Auteur des plans : Courtine & Heritier SA, Courtine Jean-Charles  
Type de réalisation : Pose d'une pompe à chaleur  
Situation : parcelle no 1543, plan no 16, au lieu-dit « Zuchuat » - coordonnées 122'328/592'464  
Zone : Zone résidentielle R20
- Requéranr : Hublet Stéphane et Kräutli Yves  
Propriétaires : Hublet Stéphane, Kräutli Yves, Scheumann-Kräutli Claudia, Arnaud Florence  
Auteur des plans : Jacquier Frédéric  
Type de réalisation : Construction d'un enrochement  
Situation : parcelles no 554 et 2940, plan no 6, au lieu-dit « Tramillau » - coordonnées 123'875/593'816  
Zone : Zone touristique
- Requéranr et propriétaire : Reynard Georges  
Auteur des plans : Tiba SA, Fumeaux François  
Type de réalisation : Installation de pompe à chaleur extérieure  
Situation : parcelle no 8224, plan no 47, au lieu-dit « Les Golettes » - coordonnées 121'061/593'075  
Zone : R20, sensible
- Requéranr : Varone Claude Pascal  
Propriétaires : Varone Rolande et Claude Pascal  
Auteur des plans : TMB Partners SA, Maret Didier  
Type de réalisation : construction d'une piscine extérieure chauffée et d'un espace de détente  
Situation : parcelle no 2946, plan no 6, au lieu-dit « Prarainson » - coordonnées 123'981/593'730  
Zone : Zone touristique

Les plans peuvent être consultés auprès du bureau technique communal et/ou sur eConstruction. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 19 juin 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE